



ALTERNATIVES CITOYENNES

Trimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo
Siège : Case J-043 V-OCH-Moungali III - Brazzaville / www.pcpaongo.org
Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA ; email : bajeanfelix@gmail.com

Le PCPA est soutenu financièrement par le Ministère congolais du Plan, le Ministère français des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement et l'Union européenne. Le contenu d'Alternatives Citoyennes ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère congolais du Plan, du Ministère français des Affaires étrangères, de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. .

NUMERO - 23 - Mars 2015

Gratuit



Objectifs du Millénaire pour le Développement : Où en est le Congo en 2015 ?



Des logements sociaux à Brazzaville



Au marché Total à Brazzaville

(PP 8-16)

PCPA Congo :

Le Comité de pilotage du PCPA constate le retard du versement de la contrepartie du gouvernement congolais

(P 3)

Bilan de la 6ème édition des Assises des Yvelines, partenaires du développement

(P 4)

Interview:

Emmanuel Ambéndé, ancien président du Conseil départemental de la Cuvette

(P 5)

Editorial

Avec un peu de volonté... !

En 2000 lorsque les Nations Unies lancent les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la République du Congo était en train de se remettre des affres des crises sociopolitiques que le pays avait connues.

Le Congo sous les dettes ... relève la tête

Le Congo se trouvait dans une situation économique très difficile où les indicateurs du secteur étaient au rouge. Car le pays était quasiment hors des circuits internationaux de financement des pays en développement. Enfin le Congo devait remettre à flot les infrastructures de base détruites par la guerre, c'est-à-dire ceux de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'énergie et autres comme les routes qui sont les maillons des OMD.

Il est à souligner qu'à cette période, la dette extérieure du Congo qu'il fallait restructurer était

estimée à 5 milliards de dollars US. D'ailleurs, elle étranglait le pays, tant le service annuel de celle-ci absorbait 60% des recettes budgétaires du Congo chaque année.

Pour résoudre le problème de la dette extérieure, le Congo a dû recourir au mécanisme spécifique de l'initiative des Pauvres Très Endettés (PPTTE) dont le point d'achèvement a été atteint en janvier 2010.

Avec cette annulation de la dette, tous les espoirs étaient permis. Les huit OMD pouvaient être atteints.

Puis le désenchantement !

Le Congo est redevenu pays à revenu intermédiaire donc a nettement amélioré sa situation économique, ses indicateurs économiques, etc.

Paradoxalement, dans la même période, l'indice du développement humain montre une autre face du pays où les populations sont

toujours pauvres, et où l'accès aux services sociaux de bases est encore une bataille.

D'après la première édition du « Rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo », publiée en septembre 2014, par la Banque mondiale «... l'efficacité de l'investissement public devrait être au cœur du débat.

Le Congo a accru ses investissements publics à plus de 18% du PIB. Mais il faudrait que ces investissements soient faits de façon plus efficace. Le taux d'efficacité d'investissements publics au Congo est l'un des plus bas d'Afrique. La croissance du Congo, bien que forte, même à 7%, n'est pas inclusive, car elle n'a pas été accompagnée par la réduction de la pauvreté. Entre 2005 – 2011, la pauvreté a baissé de 50% à 46% seulement au Congo.

De plus le rapport indique que

cette croissance n'a pas été génératrice d'emploi. »

Plus le pays est considéré comme « riche », plus le fossé se creuse entre les nantis et les pauvres. Pour lutter contre ces inégalités, le Congo aura besoin de « tous ses bras », ceux de la Société civile aux côtés de ceux des Pouvoirs publics, tous deux apprenant l'un de l'autre et œuvrant en toute complémentarité. En effet, comme Nelson Mandela, en 2005 avant eux, l'a déclaré : « *La pauvreté, comme l'esclavage et l'apartheid, n'est pas naturelle. Elle est produite par l'homme et peut être vaincue et éradiquée par l'action de l'homme. Et vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité; c'est un acte de justice, un acte de protection d'un droit humain fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que subsiste la pauvreté, il n'y a pas de vraie liberté* ».

La Rédaction

ALTERNATIVES CITOYENNES

Siège: Case J 043 V OCH Moungali III Brazzaville
République du Congo
Email: com1_pcpaongo@yahoo.fr /
www.pcpaongo.org
Tél: + 242 05 538 34 24 / 06 645 35 57

Journal édité le par le Programme Concerté Pluri Acteurs
Congo sous la responsabilité juridique de l'Association Terre
et Village (ATV).

Directeur de publication : Félix BATANTOU OUMBA

Rédacteur en Chef : Justin MAMBIKI

Comité de rédaction : Emilie LEROUX, Marion PERRIN, Justin Placide CODDY, Bernard MACKIZA, Olga Mireille KABANABANDZA, Alain Francis MBEMBA, Félix BATANTOU OUMBA, Justin MAMBIKI.

Imprimerie: Saint Paul / Brazzaville

Tirage: 2000 exemplaires

Montage : Service de communication du PCPA-Congo

PCPA Congo:

Le Comité de pilotage du PCPA constate le retard du versement de la contrepartie du gouvernement congolais

Le constat est de la session du comité de pilotage du PCPA Congo qui s'est tenue, les 9 et 10 octobre 2014, à Versailles (France).

« Le Comité de pilotage constate qu'à ce jour, le versement de la contrepartie du Gouvernement congolais n'est pas encore effectif, ce qui pourrait compromettre l'équilibre du plan de financement du PCPA. La Cellule exécutive va poursuivre le suivi du dossier, au retour au Congo », peut-on lire dans le relevé des décisions de la session d'octobre 2014 du Comité de pilotage du Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA). Le retard de versement de la contrepartie du Gouvernement congolais à la mise en œuvre du PCPA contraint à de forts ajustements d'activités. Le PCPA pourrait donc ne pas atteindre ses objectifs. L'enveloppe attendue du gouvernement est de 300 millions FCFA sur trois ans (de 2014 à 2016) soit 100 millions FCFA par an.

Pour rappel, la signature de la convention de partenariat stratégique pour la mise en œuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA-Congo) entre le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPI) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) a eu lieu, le 7 janvier 2014, dans la salle de réunion du Ministère du Plan et de l'Intégration, à Brazzaville. Le document a été paraphé par Léon Raphaël MOKOKO, Ministre délégué chargé du Plan et de l'Intégration, pour le Gouvernement du Congo et Jean Louis VIELAJUS, Délégué général du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), pour le PCPA-Congo.

Le PCPA - Congo a déjà été bénéficiaire pendant deux ans, en 2010 et 2011, du montant de 40 millions chaque année du Gouvernement congolais, désigné comme « contrepartie du Gouvernement au Programme Concerté Pluri-Acteurs du Congo ».

En marge de cet événement, le PCPA a participé, le 11 octobre, aux 6^e Assises yvelinoises de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, au Collège Auguste Renoir de Chantou.

Le PCPA a animé l'atelier 3 dont le thème a été : « *La concertation pour le développement local pour de meilleures interactions entre pouvoirs publics et société civile ?* », animé par Emilie Leroux, Responsable Programme société civile et participation au Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). Cet atelier a permis de mettre en regard les expériences de concertation dans le département des Yvelines et au Congo. Il a été intéressant de constater que les défis ici et là-bas sont du même ordre : construire et renforcer la confiance entre des acteurs différents (les élus, les cadres de l'administration, les organisations de la société civile et les citoyens) pour co-construire des actions efficaces au service des citoyens.

A travers la communication, « *Faire émerger la concertation au sein des territoires : l'exemple du PCPA Congo* », Alain Francis Mbemba, Responsable Développement local au PCPA Congo, a présenté l'expérience en cours de mise en œuvre par le programme sur l'opportunité que représente la décentralisation au Congo. En effet, les textes qui la régissent prévoient, entre autres, pour les organisations de la société civile la promotion de la concertation au niveau local. Pour ce faire, le PCPA s'est donné trois ans partant de 2014, pour accompagner ces organisations à mener une véritable concertation locale dans chacun des départements de mise en œuvre. La démarche conçue par le Programme comprend neuf étapes qui impliquent de bout en bout,

les populations locales, les représentants des pouvoirs publics décentralisés et déconcentrés, les élus et les organisations de la société civiles. Sachant que l'accompagnement du PCPA devra aboutir à l'identification de priorités locales

de développement qui seront ensuite traduites en projets concertés financés en partie par le Programme. Cette démarche repose sur la forte implication des collectivités locales dans lesquelles le PCPA intervient, qui

ont délégué chacun un membre de son administration afin de contribuer à la mise en œuvre des activités d'accompagnement.

Deux autres communications ont été faites par deux membres du Comité de pilotage du PCPA : Celle de Gaston Ignoumba, Conseiller près le Président du conseil départemental du Niari, sur « *La place de la concertation au conseil départemental du Niari* ». Cet exposé visait à montrer la manière dont est construite la concertation au sein du Conseil départemental du Niari ainsi que son fonctionnement. L'orateur a conclu son exposé par l'analyse des cadres de concertation.

Celle de Léa Amandine Boussabote Loukoula, Responsable Administration et finance à l'Observatoire congolais des droits de l'Homme, sur « *La vision de la société civile congolaise de sa participation aux politiques publiques* ».

« *Les pouvoirs publics ont une position dominante dans la formulation et la réalisation des politiques nationales de développement. Mal-*

gré quelques expériences isolées (cas de la loi sur les personnes autochtones), les pratiques de concertation entre les OSC et les pouvoirs publics restent faibles. C'est ce qui justifie la faible connaissance des enjeux et conte-



Les participants au comité de pilotage posant à la fin des travaux

nus des politiques publiques par les OSC. Au-delà de l'engagement de telle personne ou département ministériel en particulier, le processus de prise de décision publique ne traduit pas une culture de collaboration : il n'existe pas de mécanismes institutionnels opérationnels permettant de construire une collaboration structurée. Malgré ces difficultés constatées par les OSC, et la réticence manifeste dans certaines sphères de la puissance publique, les OSC et les pouvoirs publics sont appelés à travailler ensemble quelque soit la politique » a déclaré Léa Amandine.

Le stand du PCPA Congo, où sont passés environ 130 visiteurs, était constitué de l'ensemble des outils majeurs de communication du programme et du CFSI.

Il a été co-animé par Justin Mambiki, Chargé de Communication du PCPA et Augustin Bantsimba Benazo, Responsable de la Composante 2 -Plateformes thématiques du PCPA Congo.

Justin Ducker MAMBIKI

Bilan de la 6^{ème} édition des Assises Yvelines, partenaires du développement

Samedi 11 octobre s'est tenue la 6^{ème} et dernière édition du cycle des Assises « Yvelines, partenaires du développement ». Mettant la République du Congo à l'honneur, près de 500 personnes ont répondu présentes à l'invitation du Département de se retrouver au Collège Auguste Renoir à Chatou.

Après une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle le Président du Conseil Général, Pierre Bédier, a réaffirmé avec vigueur l'importance de l'action internationale pour le Département des Yvelines, le public s'est réparti dans les différents ateliers-débats qui leur ont été proposés autour des grands enjeux de la solidarité et coopération internationale, dont l'agriculture familiale, la pérennité des projets, la concertation entre pouvoirs publics et société civile, le développement économique local...

Puis, après avoir dégusté des spécialités culinaires congolaises au cours du déjeuner et avoir continué à débattre tout l'après-midi, l'en-

semble des participants a été invité à assister à la cérémonie de remi-



Les membres du PCPA Congo pendant les travaux en ateliers

se du « Prix de la Charte », récompensant cette année l'association TechnAp qui lutte contre la malnutrition au Burkina Faso, et du « Prix des Collégiens des Yvelines, solidaires du monde » distinguant les élèves de 5^{ème} du collège Jean Zay de Verneuil-sur-Seine, engagés pour l'accès à l'éducation en Guinée.

La journée s'est conclue au son de la rumba congolaise du groupe Kékélé et autour d'un cocktail où tout le monde a pu s'enthousiasmer et se féliciter d'avoir participé à une si riche journée d'échanges.

Marion Perrin
(www.yvelines.fr)

Les 6^{es} Assises « Yvelines, partenaires du développement »



Pierre BÉDIER

« C'est avec fierté et émotion que je vous convie à cette 6^{ème} édition des Assises qui clôt le cycle de ces rendez-vous annuels de la coopération internationale des Yvelines, dont le succès n'a cessé de s'amplifier depuis 2009. Après le Togo, le Sénégal, le Bénin, le Liban et le Mali, la République du Congo est le pays qui occupe la place d'honneur réservée aux Etats avec lesquels le Département a noué des accords de coopération décentralisée.

Ces Assises ont incontestablement permis de concrétiser la volonté du Département de faire des Yvelines un territoire innovant et moteur de la solidarité internationale, ouvert au monde. Elles sont aujourd'hui le reflet d'une dynamique collective construite avec des valeurs, une éthique de l'engagement et un véritable souci d'efficacité sur le terrain.

Si la forme de ces rencontres est vouée à évoluer, le Département entend demeurer votre partenaire pour accompagner vos initiatives. C'est cette volonté toujours plus fédérative qui conduit aujourd'hui le Département à modifier le cadre de sa politique de coopération.

Une entité nouvelle verra le jour en 2015, avec pour ambition de rassembler toutes les forces vives de la coopération en Yvelines. Conçue comme un espace de dialogue permanent et de mutualisation au service des acteurs yvelinois, cette entité novatrice sera le support d'une action extérieure coordonnée et efficace pour tout notre territoire. Je me réjouis d'accueillir cette année la République du Congo, tant ce pays incarne les

promesses d'émergence annoncées pour l'Afrique, et les défis fondamentaux que va générer cette transition. Lors de ma récente visite dans ce pays à l'accueil si chaleureux, j'ai été marqué par le contraste entre une pauvreté encore significative et la présence indéniable de grandes richesses. Une société durable et harmonieuse a besoin d'une répartition équilibrée et équitable des fruits du développement : c'est sans doute l'enjeu majeur auquel les gouvernements du Sud auront à faire face dans les prochaines années. De fait, les attentes de nos partenaires vont évoluer, elles seront plus complexes, plus exigeantes en valeur ajoutée. Nous devons évoluer nous aussi, être davantage attentifs à ces besoins, travailler en réseau pour y répondre de manière appropriée.

J'espère que cette journée des Assises nous fournira quelques repères et occasions de débats pour alimenter nos réflexions. Je vous souhaite d'y passer, comme chaque année, un moment intense de rencontres, de découvertes et de convivialité, en la compagnie festive et colorée de nos amis Congolais ».

Pierre BÉDIER
Président du Conseil Général
Source : (www.yvelines.fr)

Le Centre multimédia d'Owando, deviendra-t-il réalité à travers le partenariat Owando-Yvelines ?

Emmanuel Ambéndé, ancien président du Conseil départemental de la Cuvette aurait voulu voir se réaliser, sous son mandat, avec l'appui du Conseil général des Yvelines, le projet de création du centre multimédia d'Owando dédié à la jeunesse de la contrée. Pour lui, le Congo à l'honneur aux Yvelines en 2014, c'est le couronnement de la coopération entre les deux conseils départementaux. Il regrette également de ne pas avoir pas signé un partenariat avec le PCPA Congo.

Peut-on dire, mission accomplie ?

On ne peut pas parler de mission accomplie parce que nous sommes venus pour une réunion d'échanges dans la mesure où nous sommes venus faire école auprès de ceux qui sont plus expérimentés que nous. Mais dans le sens où nous avons pu rencontrer nos partenaires et échanger avec eux, la mission est accomplie. Il revient à chacun de nous d'intérioriser les échanges et de les mettre en pratique dans nos localités.

Dans la réalité, beaucoup de choses restent à faire. Je remercie le Conseil général des Yvelines d'avoir organisé une telle rencontre. Mine de rien, nous avons commencé notre collaboration avec le Conseil général des Yvelines le 12 février 2009.

Nous avons tenu bon avec eux dans la réalisation des projets. Aujourd'hui, le fait que cette grande manifestation soit organisée, m'honore beaucoup.

En tant que citoyen congolais, en mon for intérieur, je me dis que j'ai bien accompli ma mission.

Que dites-vous des projets ?

Avec le Conseil général des Yvelines, les projets sont permanents. Nous avons tant travaillé sur des questions de santé, d'assainissement des villes que sur celles de l'éducation. Ces questions n'ont pas de deadline pour annoncer leur clôture. Ce sont des domaines per-

manents pour lesquels les projets se succèdent à mesure qu'ils s'achèvent. Il faut noter que l'évolution des projets est satisfaisante. J'espère que le conseil départemental maintiendra cette coopération et

re dans le cadre de cette coopération ?

Cet événement constitue le couronnement de nos bonnes relations. Avec le Conseil général des Yvelines, nous nous sommes en-

d'éducation avec la fourniture des équipements. C'est ce qui s'est fait. Mon plus grand rêve celui que je souhaite de tout mon cœur qu'il puisse se réaliser, c'est la convention que nous avons signé en avril 2014. Il s'agit de la construction du bâtiment qui abritera le centre multimédia. C'est un projet que nous avons voulu pour les jeunes écoliers, du collège et lycée, et tous les autres jeunes du département pour qu'ils s'initient à l'outil informatique. Mon vœu est que ce projet qui sort de l'ordinaire aboutisse puisque tous les autres sont « classiques » et ils sont gérés au quotidien. Mon appel s'adresse à ceux qui vont être au conseil départemental pour qu'ils puissent continuer à appuyer ce projet pour qu'il voit le jour à Owando.

Un mot sur la collaboration avec le PCPA Congo ?

Le PCPA ! C'est la complémentarité des actions. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas signé les accords de coopération avec le PCPA Congo, à l'instar de ce que le conseil départemental de la Sangha a fait. Nonobstant cela, nous avons des répondants qui assurent l'interface entre le conseil départemental de la Cuvette et le PCPA. Ce sont eux qui vont continuer d'assurer le lien avec le programme.

Propos recueillis par :
Justin Ducker MAMBIKI.



Emmanuel AMBENDE, après les travaux en atelier à Chatou.

prendra en compte ces projets pour qu'on puisse aller de l'avant.

Quel est le projet ou l'événement qui aura marqué votre mandatu-

tendus pour résoudre les problèmes de l'école, d'hygiène en milieu scolaire, bref l'aménagement des infrastructures de base de santé et

Le Comité de rédaction du trimestriel Alternatives Citoyennes

vous souhaite bonne et heureuse année 2015.

Kanda Dia Kongo veut s'essayer dans l'enfance démunie

Kanda Dia Kongo, comme l'indique son nom, la famille Kongo, est une organisation non gouvernementale à caractère non lucratif, créée le 16 janvier 2012, dans les Yvelines en France. Lors de la journée de la coopération décentralisée aux Yvelines, le 11 octobre 2014, Alternatives Citoyennes a rencontré Florent Nkounkou, son Secrétaire général.

Que signifie Kanda Dia Kongo et quel est son but ?

Kanda dia Kongo, littéralement signifie « famille du Congo ». L'association est ouverte à tous les Congolais. Au niveau de Paris, elle a pour but de favoriser l'entraide entre les membres. Au niveau du Congo, l'association envisage de réaliser plusieurs activités particulièrement dans le secteur de



Quelques membres de Kanda Dia Kongo pendant l'exposition à Chatou

l'éducation. Il s'agit d'aider les enfants orphelins en leur apportant soit un soutien financier sous forme de bourse, soit un appui en matériel didactique. L'association envisage aussi de financer les activités génératrices de revenus des veuves.

Qu'entendez-vous faire au Congo dans un proche avenir ?

Kanda Dia Kongo prévoit dans ses projets la création des centres d'encadrement où les enfants démunis suivront les enseignements gratuitement.

Avez-vous un message particulier à adresser aux Congolais ?

Pour la mise en œuvre de nos activités en République du Congo, nous avons besoin d'un partenaire local. Celui-ci travaillera avec nous pour la mise en œuvre et le suivi des projets. Ce partenariat permettra à Kanda Dia Kongo d'élaborer des projets qui refléteront la réalité puisque basés sur les besoins des Congolais. C'est un vibrant appel que nous lançons à toutes les associations basées au Congo et surtout qui voudraient bien collaborer avec nous dans le cadre d'un franc partenariat.

Justin Ducker MAMBIKI.

Orphey Zounga, la diaspora au service des territoires Loutété-Mfouati

Dans l'intention de rassembler les originaires des localités de Loutété, Mfouati et ses environs, les originaires desdites localités vivant à l'étranger, notamment dans le département des Yvelines en France, ont créé, depuis 2013, le Club des Amis et Enfants de Loutété – Mfouati et ses environs (Caelm). Ce Club se veut un outil de développement des populations de cette contrée. Au cours de l'une de leurs activités de terrain, notre rédaction a rencontré l'un de ses animateurs, le nommé : Orphey Zounga.

« Nous nous sommes dit que nous sommes nombreux en Europe et pouvons nous réunir en association pour contribuer au développement des territoires d'où nous venons, en créant des structures d'appui au développement. Aussi avons-nous pensé à élargir le champ d'action à la diaspora qui est en Afrique et aux Etats Unis. Cela prouve que l'adhésion au club peut se faire à n'importe quel point du monde, par l'internet. Nous disposons d'un site internet et d'une page facebook. Les adhérents peuvent payer en ligne » explique Orphey Zounga, avant d'apporter une précision sur le vocable « enfants de Loutété, Mfouati ou de ses environs ». « Il faut entendre par « Enfants de Loutété, Mfouati ou de ses environs », non pas seulement les natifs de Loutété, mais tous ceux qui ont séjourné à Loutété »

« précise-t-il. Pour permettre à la jeunesse de Loutété et Mfouati et les environs d'accéder facilement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Club se propose d'ouvrir des cybers café. Le projet commencera à Loutété pour atteindre les autres localités dans les prochaines étapes de sa mise en œuvre. Sur le volet santé, le Caelm a reçu un don de sièges dentaires qu'il entend mettre à la disposition de l'hôpital de Loutété et des autres centres médicaux.

Le Caelm a l'avantage d'avoir un membre médecin, ce qui permet au club de rassembler facilement des dons dans le secteur de la santé. Un appui multiforme en matériel est prévu, spécialement, pour l'hôpital de Loutété notamment en ce qui concerne les services de la maternité et de la chirurgie.

« Nous fonctionnons grâce à des cotisations, qui sont insuffisantes pour réaliser un projet, des legs et des dons pour

pouvoir soulager tant bien que mal les populations de notre territoire d'action » confie Orphey Zounga, debout devant le stand du Club, dont les gargoulettes témoignent de la richesse géologique de la contrée, à Chatou lors de la journée de la Coopération décentralisée.

« Le stand du Club est garni de la céramique. Notre logo est une gargoulette, pour montrer nos origines. Nous avons



Le stand du Club des Amis et Enfants de Loutété – Mfouati et ses environs (Caelm).

là, des gargoulettes appelées en langue locale « mayoukis ». Nous avons choisi de les exposer pour symboliser l'histoire de Loutété en termes de production locale. Loutété était le centre de la céramique au Congo. La production tant à disparaître. L'exode rural et le manque d'intérêt auprès des jeunes sont les causes principales de la faible production des céramiques à Loutété. Derrière cette exposition, c'est aussi un projet de relancer et de pérenniser le métier d'artisan céramiste. Les marchés forains existent encore. Le paradoxe, c'est la disparition des gargoulettes qui ont fait la fierté de Loutété et tant prisées sur ces marchés.

C'est pour cette raison que nous avons fait venir ces gargoulettes de Loutété » explique Orphey Zounga, la joie rayonnant sur son visage en signe d'espoir.

Justin Ducker MAMBIKI.

INKHATA et FECAPAM pour une nouvelle catégorie d'entrepreneurs au Congo

C'est le sens du partenariat de ces deux organisations de la société civile, de France et du Congo, signé en octobre 2014, à Brazzaville. Anne NGO HAGBE, Co-fondatrice et Directrice d'INKHATA explique dans cet entretien la mise en œuvre de ce partenariat.

Vous avez été à Brazzaville, en quoi a consisté votre mission ?

Permettez-moi tout d'abord de présenter brièvement notre organisation INKHATA.

INKHATA est une association française loi 1901 basée à Paris (Maison des Associations, 22 rue de la Saïda, 75015) qui propose un service tout - en - un à but non lucratif aux Très petites entreprises des pays en développement (TPE), lequel service va de l'accompagnement personnalisé d'une TPE à la création de débouchés.

INKHATA c'est trois domaines d'activités. C'est d'abord l'iBuddy Program, accompagnement annuel et solidaire des TPE par des étudiants bénévoles, de niveau BAC+3 minimum en gestion, basés au Congo et en France. C'est ensuite l'iHub, une plateforme WEB d'échanges et d'informations qui rassemble l'actualité législative, les meilleures pratiques, les réussites d'entreprises et les solutions business, économiques ou sociales pour les TPE. C'est enfin l'iLab, un laboratoire d'idées dans lequel nous allons développer des formations ciblées, promouvoir les activités des TPE et réaliser des études et des missions de conseil.

Pour revenir à votre question, ma cofondatrice Judith FERREIRA et moi sommes venues au Congo pour une mission pilote, c'est-à-dire tester notre proposition de valeur sociale ci-dessus. Aujourd'hui, INKHATA compte à Brazzaville 75 TPE bénéficiaires accompagnées par 75 étudiants de 5 instituts supérieurs de gestion comme l'ES-GAE (Ecole Supérieure de Gestion et d'Administration Entreprise), l'ISG (Institut Supérieur de Gestion), l'Université Libre du Congo, l'EAD (Ecole Africaine de Développement) et le Centre de Formation de la Chambre de Commerce. J'aimerais aussi préciser que l'association a bénéficié d'un soutien technique et financier du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

Notre approche est donc une approche de co-développement et en

2015, notre ambition est grande : 450 TPE supplémentaires dans nos programmes et 3 filières au moins à organiser au sein de notre réseau de TPE.

Votre organisation travaille, dorénavant, avec la Fédération Congolaise des Associations



Anne NGO HAGBE pendant l'atelier

Professionnelles des Artisans et Métiers (FECAPAM), qu'avez-vous à faire ensemble ?

La FECAPAM en tant que fédération qui rassemble tous les corps de métiers artisanaux est un partenaire de grande importance pour INKHATA parce que beaucoup de TPE au Congo sont artisanales, mais aussi parce que la Fédération a une grande connaissance du terrain, des obstacles que rencontrent les TPE. Partant de là, le partenariat était naturel. Nous avons donc travaillé ensemble pour identifier et sensibiliser les premières entreprises de la phase pilote. Près de la moitié des bénéficiaires actuels des actions d'INKHATA sont membres de la FECAPAM. Nous continuons à travailler ensemble en 2015 parce que nous partageons le même objectif : aider à libérer le potentiel de créativité et de croissance des micro-entreprises congolaises.

Et comment tout ceci se mettra en œuvre au Congo ?

Nous voulons intégrer 450 TPE congolaises supplémentaires dans l'iBuddy Programme et c'est faisable.

Nous souhaitons organiser trois fois par an des salons qui regroupent à la fois des moments d'exposition commerciale et de formation. Avec les TPE ambitieuses et motivées, nous souhaitons travailler avec une approche filière, analyser les chaînes de valeur ain-

check list de livrables à fournir.

Que prévoyez-vous pour les associations sinon les artisans de l'intérieur du pays ?

Cette mission pilote nous a permis d'améliorer notre approche et de constater qu'INKHATA répondait à un réel besoin. Nombreuses sont les TPE qui sont les oubliées de l'appui institutionnel qu'il soit local ou international. Nous avons commencé à Brazzaville et poursuivrons nos activités à Pointe-Noire dans les années à venir. Pour nous déployer dans une ville ou une métropole il y a un préalable, la présence d'établissements d'enseignement supérieur ou d'entreprises. Aussi, tout est possible tant que nos missions ont un impact social mesurable et qualitatif.

Quelle serait votre conclusion ?

Dans toutes nos rencontres, nous avons perçu un intérêt fort pour les missions d'INKHATA et la volonté pour tous d'œuvrer à la diversification de l'économie congolaise et à la promotion du secteur privé. Nous avons vu auprès d'entrepreneurs congolais une envie d'entreprendre plus et mieux. Nous avons vu auprès des étudiants la soif d'apprendre et la volonté de s'engager dans des actions qui leur seront aussi bénéfiques. Deux populations, les TPE et les étudiants, peuvent donc s'aider mutuellement. Pour INKHATA, cela signifie d'une part, insuffler un changement d'état d'esprit et d'autre part, utiliser cette approche économique et pédagogique pour identifier, bâtir et consolider les filières et les débouchés commerciaux de demain.

Je dois dire enfin que je suis toujours très heureuse de lire le mail d'un étudiant qui me tient au courant de ses rencontres avec un entrepreneur, ou qui tout simplement me demande sous quelle forme rendre les résultats. À ce moment, je me dis qu'INKHATA a une double raison d'être parce que parmi ces jeunes étudiants bénévoles d'aujourd'hui, figurent des entrepreneurs de demain.

Propos recueillis par :
Justin Ducker MAMBIKI.

Objectifs du Millénaire pour le Développement : Où en est le Congo en 2015?

1- Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim :

- **Cible 1.A** : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour ;

- **Cible 1 B** : Atteindre le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif ;

- **Cible 1.C** : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de personnes qui souffrent de la faim.

2- Assurer l'éducation primaire pour tous :

Cible 2 A : Assurer qu'en 2015, les enfants partout, les garçons comme les filles, soient capables de compléter tout l'enseignement primaire de moitié.

3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :

Cible 3.A : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, de préférence en 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015.

4- Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans :

Cible 4.A : Réduire de deux-tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

5- Améliorer la santé maternelle :

A développer : Situation, tendances, inégalités et facteurs explicatifs

Cible 5.A : Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle ;

Cible 5 B : Rendre l'accès à la médecine procréative universelle d'ici 2015.

6- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies :

Cible 6.A : D'ici 2015, avoir stoppé la progression du VIH/SIDA et commencer à renverser la tendance actuelle ;

Cible 6.B : Assurer, d'ici 2010, l'accès universel au traitement du VIH/SIDA pour tous ceux qui en ont besoin ;

Cible 6.C : D'ici 2015, avoir stoppé la progression et commencer à renverser la tendance actuelle de l'incidence du paludisme et des autres maladies.

7- Assurer un environnement durable :

Cible 7 A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;

Cible 7 B : Réduire la perte de biodiversité, atteindre d'ici 2010 une diminution importante du taux de perte ;

Cible 7C : Réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base ;

Cible 7 D : Améliorer sensiblement, d'ici 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis.

8- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement :

Cible 8 D : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

OMD et développement :

Résultats mitigés pour le Congo ?

Des performances peu convaincantes au sein des populations laissent place à la controverse

« Oui, les infrastructures sont visibles, l'autoroute Pointe-Noire-Brazzaville en est un exemple probant », explique Sandrine, une commerçante de Pointe-Noire. A l'opposé, cependant, la rigueur est à son comble : « Vous parlez des performances réalisées par le Congo, mais nous qui vivons la souffrance au quotidien, nous ne les constatons pas », lance, avec une teinte d'ironie, Kevin, un jeune lycéen de Pointe-Noire, capitale économique du Congo Brazzaville. Comme Sandrine et Kevin, les Congolais ne font pas l'unanimité sur les performances atteintes par leur pays en matière de développement. Prolixe, Alain, Chauffeur, se veut rassurant : « Il faut être myope pour ignorer les réalisations qui se font ici et là dans le pays, à travers les éditions de la municipalisation dite accélérée, les différents pôles économiques vont créer des emplois, par conséquent, réduire le taux de chômeurs ». Josépha, diplômée sans emploi, déclare : « Lorsqu'on parle des effets inducteurs, l'accent devrait être mis sur les plus démunis, afin de constater l'évolution de leur niveau de vie. Or, au Congo, tout ce qui se fait actuellement ne profite encore qu'aux riches. Quand le bas peuple ne peut pas s'acheter un véhicule, cela signifie que le bitume ne profitera qu'aux riches. De même, les loyers modernes construits en raisons de leur coût trop élevé, ne sont que le privilège des nantis ».

Le vieux Loemba, retraité, a quant lui, une autre perception des résultats des Objectifs du Millénaire pour le Développement. D'après lui, les Congolais ne savent pas si les actions réalisées actuellement par leur gouvernement entrent dans le cadre du projet du chef de l'Etat ou de l'atteinte des OMD. Selon lui cette confusion ne permet pas aux Congolais de faire une lecture rigoureuse et de qualité des actions sur le terrain. Loemba renchérit que tout ce qui se fait ne profite qu'à une partie de la population.

Dans le cadre de l'emploi, il souligne que les emplois précaires ne peuvent pas améliorer le quotidien des familles congolaises, ni moins encore l'avenir des jeunes. A titre il-

lustratif, il cite le cas du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) qui ne recrute, en grande majorité, que les enfants des Cheminots, précisant que ces jeunes ne sont recrutés que sous le régime de contrat à durée déterminée (CDD).

Dans ces conditions, les jeunes, dit-il, ne peuvent bénéficier ni des avancements, ni des formations à l'étranger, ni des crédits bancaires, alors, où est le développement ? Poaty, quant à lui, explique qu'au CFCO, des CDD restent sous ce statut jusqu'à la retraite. « Alors où sont les OMD ? », s'interroge un autre quinquagénaire, ironisant même que si les effets des OMD, les avaient atteints, ils ne seraient pas assis-là pour jouer au jeu de dames et aux cartes.

Un jeune agent d'une société de la place qui a requis l'anonymat déclare avoir beaucoup à dire sur le développement, mais il lui manque des mots pour se faire comprendre. Pour Simplicite, les actions sont en train d'être posées, mais il est trop tôt de prétendre parler des corolaires. Comment peut-on parler de développement lorsque des entreprises étrangères qui opèrent au Congo payent mal leurs agents. « Ecoutez, je n'aime jamais parler de ces choses là, parce que ça m'énerve », s'emballe Christophe, un enseignant.

Pour cette journaliste d'une chaîne de radio et de télévision émettant dans la capitale économique, Pointe-Noire, on ne peut pas parler des OMD, si l'Etat congolais ne demande pas aux promoteurs des médias d'appliquer la convention collective, afin d'améliorer les salaires des professionnels des médias.

Ce prélat sous anonymat propose que la réalité des congolais soit extirpée des statistiques souvent amplifiées dans les bureaux chichement huppés, afin de parler des conditions de vie des congolais de basse classe avec dignité et miséricorde. Souvent, ajoute-t-il, lorsqu'on veut apprécier une réalité par rapport aux plus avancés, on fausse les résultats.

(Suite page 9)

OMD et développement :

« Je suggère que le niveau de vie des enfants de Dieu soit traité avec un strict minimum de respect », prie-t-il, avant de conclure : « Toute autorité vient de Dieu. Sauf qu'il est plus correct de ne point construire son bonheur sur le malheur des enfants du Tout Puissant ».

L'inflation, davantage, persistante des prix de denrées alimentaires.

Le manque d'habitat décent. Des revenus mensuels des congolais –fonctionnaires et non fonctionnaires- qui sont en deçà du coût de la vie, etc. Ces indicateurs sont parmi d'autres qui prouvent à suffisance le calvaire du congolais au quotidien.

Martine, la cinquantenaire, de retour du marché du Plateau des 15 ans (arrondissement 4, Moungali, Brazzaville) s'indigne : « le tas de légumes est passé de 50FCFA à 200FCFA (0,30Euros). Il n'y a plus que trois poissons à 1500FCFA (2,30Euros), même le poisson fumé a disparu du marché. Un manioc à 1300FCFA (2Euros) et un litre d'huile à 1000FCFA (1,53Euros). C'est trop cher ».

Dans le domaine de l'éducation, le taux net de scolarisation au primaire est passé de 86,5% en 2005 à 89,5% en 2011. Cependant, la qualité de l'éducation reste un défi. Les classes pléthoriques ont la peau dure. Les classes sont tenues à 75%, à l'intérieur du pays par des enseignants dits bénévoles – parce que non fonctionnaires et payés par les parents d'élèves et parfois par des élus locaux-. Les parents d'élèves à l'intérieur du pays continuent à déboursier 1800FCFA (2,76Euros), par élèves et par année scolaire, soit 9 mois de cours, pour les émoluments des enseignants bénévoles.

Sabine, institutrice à Ntsiaki (Département de la Bouenza), ex-

plique : « je suis affectée dans ce village, je suis la seule enseignante titulaire donc fonctionnaire, je suis donc nommée directrice. Mes collègues sont des bénévoles. Je m'occupe du cours moyen première année et deuxième année (CM1 et CM2) cumulés, en ma qualité de titulaire donc d'enseignante formée ». Quant aux effectifs, Jean



Des logements sociaux à Brazzaville

Paul témoigne : « les classes sont pléthoriques. Nous atteignons, dans certains cas, 250 à 300 élèves par classe. On y peut rien ! On a moins d'enseignants et moins de salles. Il y a de l'espace pour construire des bâtiments mais les pouvoirs publics ne le font pas. Nous avons un gros déficit en table-bancs nonobstant la dotation faite



Une briqueterie semi-moderne à Pokola (Sangha)

par la préfecture. Le plus souvent, il n'y a pas de devoirs de classe, parce que l'enseignant risque de passer tout le temps à corriger 300 cahiers multipliés par le nombre fois qu'il aura donné de devoirs dans la semaine. Et avancera-t-il le programme ? Nous faisons recours à d'autres méthodes d'évaluation avant les compositions mensuelles et trimestrielles ».

Le projet Eau pour tous est-il

d'un grand secours pour les congolais ?

C'est la question que se pose le Congolais lambda. En attendant la fin du projet la situation n'est guère bonne. Une enquête de la revue terrAfrica, (bimensuel d'information et d'analyse paraissant à Brazzaville), reprise par l'Association Yidika Village Créatif (www.yidika.org) dans un dossier de presse, « nous permet de connaître un peu mieux la réalité des chiffres et apprécier l'ampleur de cette situation.

Au Congo, 50% de la population urbaine a théoriquement accès à l'eau potable. Mais cette eau ne coule pas tous les jours des robinets, loin s'en faut. La pénurie d'eau à Brazzaville et à Pointe-Noire, les deux principales villes du pays, où vit la moitié de la population congolaise, est une réalité incontournable. Et dans

les zones rurales, à peine 10% des habitants ont accès à un réseau d'eau potable. Voilà la situation, aujourd'hui. »

« Un couple d'infirmiers qui vit avec ses quatre enfants dans le quartier Plateau-des-Quinze-Ans dépense 800 F CFA (1,23Euros Ndlr) par jour, 24 000 francs (36,92Euros

Ndlr) par mois, pour l'eau de forage qui sert à la toilette et aux travaux domestiques. A cela, il faut ajouter quatre bouteilles de 10 litres d'eau minérale par semaine. A raison de 1 500 francs CFA par bouteille, cela revient à 24 000 francs par mois. Cette famille dépense donc au total 48 000 f CFA (73,84Euros Ndlr) par mois. C'est plus de la moitié du salaire minimum congolais : 90 000 francs CFA (138,46Euros Ndlr). A ce montant, il faut aussi rajouter les factures d'eau qui lui parviennent bien que n'ayons pas d'eau au robinet.

Dans le quartier M'pissa, qui borde le fleuve Congo, la situation est alarmante. Depuis plus de dix ans, l'eau est devenue une denrée rare. Malgré un forage construit par des coopérants chinois, s'approvisionner relève du parcours du combat-

(Suite de la page 8)

tant. Il faut se lever tôt pour aller faire la queue devant l'un des rares robinets en service. Le temps perdu, l'énergie gaspillée à s'approvisionner pour les besoins quotidiens en eau ne sont pas tout. Il faut aussi compter avec le fait que cette eau n'est pas toujours propre à la consommation » peut-on lire dans le dossier réalisé par l'Association Yidika. Quant à l'accès à l'électricité, malgré le faible pourcentage tant en milieu urbain qu'en zones rurales, les délestages sont légion. Selon le récent rapport de la Banque mondiale en 2014, « malgré un potentiel hydroélectrique estimé à 14000 MWh, l'accès aux services d'infrastructures énergétiques au Congo est faible. Le taux d'accès à l'électricité, de près de 30% de la population totale, est bien inférieur à la moyenne des autres pays en



Au marché Total à Brazzaville

développement à faibles revenus (41%). Par ailleurs, l'accès à l'électricité dans les zones rurales est très faible, soit environ 5% ».

Certes, des actions tous azimuts sont en train d'être posées ça et là. Mais force est, cependant, nécessaire de reconnaître que l'impact de l'action publique reste encore un lointain écho au sein des populations. Du coup, inviter des Congolais à discuter sur les avancées des OMD relève, en quelque sorte de la provocation, si ce n'est convoquer la polémique. Néanmoins, il est une vérité : les populations congolaises et les autorités publiques ne saisissent pas les avancées décrites dans le rapport Enquête congolaise auprès des ménages de (Ecom) de 2011 sous le même prisme.

Jean Bruno MITSOKO

La mortalité infantile, un fardeau lourd à porter

Malgré les efforts consentis pour l'amélioration des conditions sanitaires des populations congolaises, les enfants continuent de payer un lourd tribut. Sur le terrain, la réalité dessinée dans les rapports officiels contraste avec le vécu des enfants et les autorités sont au pied du mur.

Depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par les Nations Unies, la mortalité infantile gangrène toujours le quotidien des populations dans les Etats. Pour le cas spécifique de la République du Congo, les autorités s'étaient fixé l'objectif de réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

D'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo, « la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est en bonne voie. La mortalité des enfants de moins de cinq ans a été réduite de façon significative entre 2005

et 2011 ». Les statistiques du PNUD affirment qu'au Congo, « la mortalité néo-natale est passée de 33 pour 1000 naissances vivantes en 2005 à 22 pour 1000 en 2011-2012, tandis que la mortalité infanto-juvénile de 117 naissances vivantes en 2005 à 68 pour 1000 naissances vivantes en 2012.»

La mortalité infantile est passée de 42 pour 1000 naissances vivantes en 2010, 39 pour 1000 en 2011, 37 pour 1000 en 2012, 36 pour 1000 en 2013 (Rapport de 2011 sur les niveaux et tendances en matière de mortalité maternelle et infantile publié par le Groupe des inter agences de l'ONU). Par

conséquent, pour les moins de cinq ans, les inégalités sont à relever selon l'environnement. La situation actuelle démontre que ce taux est nettement plus élevé dans certains milieux. Par exemple, en milieu rural, le taux est de 136 décès pour 1000 naissances vivantes alors qu'en milieu urbain, il est de 108 décès pour 1000 naissances vivantes.

Ces chiffres accusent par ailleurs une disparité géographique comme à l'image des indicateurs sur le taux de mortalité infanto-juvénile. En effet, le taux de mortalité des enfants de moins d'un an est plus élevé en milieu rural (93 pour mille) qu'en milieu ur-

bain (66 pour mille). Plusieurs raisons expliquent cette faible amélioration de la condition sanitaire de l'enfant de moins de 5 ans. Les facteurs explicatifs sont également les mêmes pour les objectifs 5 et 6. Il s'agit entre autres du faible niveau de performance du système de santé, de la faible information, de l'éducation et du pouvoir d'achat des ménages. Mais également la faible qualité de prise en charge.

En attendant le salut des enfants de moins de 5 ans au-delà de 2015, les autorités congolaises auront encore fort à faire dans un domaine où le défi est important.

Vertu Boudimbou

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : La fragrance des inégalités persiste

Depuis l'année 2013 le gouvernement congolais a publié un second rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Pour l'objectif 3, le gouvernement devrait s'appesantir sur la promotion, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi qu'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire en 2015, au plus tard. Il faut affirmer que la situation actuelle de la femme congolaise présente des inégalités et accuse pour cela le manque d'équité entre les sexes. Ces inégalités sont lisibles à plusieurs niveaux à savoir sur le plan juridique, éducationnel et de l'emploi.

En effet, le rapport national des progrès vers l'atteinte des (OMD) publié en avril 2013 souligne que : « malgré l'adoption de plusieurs textes (Constitution, loi scolaire, loi électorale, etc.) consacrant l'égalité juridique de l'homme et de la femme et la ratification de la plupart des instruments internationaux ayant le même objet, la situation de la femme au Congo est caractérisée par des discriminations notoires au plan légal (droit fiscal, droit pénal, code de la famille, droits sociaux et économiques, auxquelles s'ajoutent des inégalités de fait (lévirat, rites de veuvage, droit à la succession, violences sexo spécifiques).»

Dans l'enseignement primaire, d'après le rapport national, la tendance du rapport filles/garçons bien que len-

te a poursuivi sa progression. Le ratio filles/garçons est passé de 0,84 en 1995 à 0,97 en 2011. Depuis 2010, le ratio filles/garçons a même dépassé la cible de 1 à Brazzaville. Cette performance s'explique par les mesures



L'atelier de couture de l'AFPC, Mikalou, Brazzaville

prises par le Gouvernement en 2007, à savoir : la gratuité des frais et des manuels scolaires, la création des cantines scolaires, la réhabilitation des écoles et le recrutement des enseignants.

Le rapport national affirme, cependant, que ce ratio a continué à baisser avec le niveau d'études. En effet, en 2010, le rapport filles/garçons n'a été que de 0,87 dans le secondaire 1^{er} degré et de 0,53 dans le secondaire

2^{ème} degré. Il est beaucoup plus bas dans l'enseignement supérieur (0,40). Seulement 6% des filles admises au primaire parviennent à l'université, pourtant le taux d'inscription des filles est presque égal à celui des garçons.

Ces inégalités sont à lire également au niveau de l'emploi.

Selon le dit rapport, le taux de participation des femmes dans la gestion de la vie publique et professionnelle a beaucoup chuté et sa représentativité également.

La représentativité des femmes au Parlement et les instances de prise de décision demeure faible. Les femmes sont sous représentées dans l'industrie et le commerce. Elles sont en re-

vanche majoritaires dans l'agriculture. Le rapport national explique que, plusieurs facteurs empêchent l'amélioration de la situation de la femme au Congo à savoir : « la faible appropriation par la politique de la dimension genre qui ne permet pas sa prise en compte effective dans toutes les politiques, programmes et projets de développement, malgré l'adoption en 2008 d'une politique nationale genre assortie d'un Plan d'Action 2009-2013 ; leur faible représentation dans les sphères de décision ; la persistance des actes de violence à l'égard des femmes et l'impunité de leurs auteurs ; le poids des us et coutumes rétrogrades dus à la méconnaissance par les femmes de leurs droits ; et le faible accès aux ressources et moyens de production par les femmes et le contrôle encore plus faible qu'elles exercent sur ceux-ci.»

Ainsi, ces facteurs empêchent la réalisation de la première partie de la cible de cet objectif qui visait la parité dans l'enseignement primaire et secondaire pour 2015.

C'est fort de cette analyse que ledit rapport affirme que « l'objectif ne sera pas atteint en 2015 pour ce qui est du secondaire » notamment, puisque les actions spécifiques d'inscription des filles et de leur maintien dans le système scolaire ne sont pas prises. Par conséquent, l'équité du genre et l'autonomisation des femmes ne pourraient pas être garanties en 2015.

Vertu Boudimbou

Santé maternelle, la lutte contre le V.I.H-Sida, le Paludisme et autres maladies :

Encore des efforts à fournir par le gouvernement, pour les atteindre

Au sortir des tourmentes guerrières successives, une décennie de conflits armés qui a presque annihilé les efforts de développement entrepris depuis l'indépendance, en République du Congo, les autorités de ce pays, au plus haut niveau, avaient adhéré, en septembre 2000, à la Déclaration du Millénaire. Tant bien que mal, entreprenant l'œuvre de reconstruction nationale, elles ont fourni des efforts dans divers domaines, dans le souci d'atteindre les objectifs contenus dans la Déclaration dite du Millénaire, connus sous le sigle OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). On peut citer, entre autres domaines, celui de la santé, en l'occurrence la santé maternelle, la lutte contre le V.I.H-Sida, le Paludisme et autres maladies.

Dans le cadre de la santé maternelle, les gouvernants congolais avaient décidé, en effet, d'améliorer celle-ci, en réduisant de trois quart, de 1990 à 2015, le taux de mortalité maternelle et, en rendant accessible la médecine procréative universelle d'ici à 2015. Mais, ces nobles décisions loin de produire des résultats conséquents, ont donné lieu à une situation paradoxale, au regard de l'extrême gravité observée au plan de ladite santé maternelle.

D'après le rapport national sur le suivi des OMD au Congo publié en 2013, la mortalité maternelle a été réduite de façon significative entre 2005 et 2011 (781 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 426 en 2011).

Bien qu'en baisse, l'objectif du taux de mortalité maternelle fixé à 390 décès pour 100 000 naissances vivantes, en 2015, ne pourra être atteint que si les efforts actuels persistent. Une situation paradoxale au regard des taux élevés d'accouchement assistés par un personnel qualifié. Ils sont passés de 35% en 1990, à 55% en 1999 pour se situer à 83% en 2005. Des progrès ont été réalisés dans l'atteinte de cette cible en 2015 pour les accouchements assistés par un personnel qualifié, sur l'ensemble du territoire national, la courbe a dépassé la barre de 90% en 2011. Sachant que 86,2% et 82% de femmes respectivement en milieu urbain et rural accouchent dans une structure de soins. Des variations des taux de mortalité observés, selon les groupes d'âges, montrent que les plus touchées sont les jeunes filles ou femmes âgées de 20 à 24 ans (32%), ainsi que les adolescentes âgées de 20 ans (25%). En matière

de couverture de Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU), il ressort la mauvaise répartition et organisation des Soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONUB) Soins obstétricaux et néo-nataux complets (SONUC) dans les formations sanitaires, selon les normes de l'OMS, suivant une enquête d'évaluation rapide réalisée en 2006 par la Di-



Consultation au CSI du plateau des 15 ans

rection de la Santé de la Famille. Le niveau minimum acceptable des SOUC n'est atteint que dans les zones urbaines. En outre, le coût des SOUC est inacceptable pour les parturientes en l'absence d'un système de participation communautaire, de sécurité sociale et d'assurance maladie. Par ailleurs, les services de planification familiale sont quasi inexistant dans les formations sanitaires ambulatoires, ce qui explique le faible taux de prévalence contraceptive des femmes âgées de 15 à 49 ans, dont le taux est estimé à 14%. Cette mortalité met en relief le risque obstétrical de la grossesse et de la maternité et pose, conséquemment, le

problème de l'insuffisance de la qualité de l'offre des soins pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum. Les causes directes étant obstétricales : hémorragies, infections post abortum/post partum, etc., et indirectes : Vih-Sida, Paludisme, Tuberculose et anémie (EDSC 2005 –Enquête Démographique et de Santé du Congo-re-

Les taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié sont assez élevés en République du Congo. Une évolution consécutive aux efforts soutenus du gouvernement en matière de recrutement de personnel de santé : 5.130 à 9.491 entre 2002 et 2006, soit plus de 46% d'augmentation, même si ces effectifs ne couvrent pas les besoins énormes dans le domaine de la santé. Les taux d'accouchement assistés par un personnel qualifié bien que très élevés, dissimulent des disparités en termes de couverture et de cibles.

Les accouchements assistés par un personnel de santé représentent en moyenne 84% des cas en milieu urbain (plus de 82% à Brazzaville, 86% à Pointe-Noire) contre moins de 50% en milieu rural (rapport national de suivi de progression des OMD 2013).

De surcroît, les femmes enceintes en milieu rural sont moins favorisées que celles en milieu urbain, en raison du déficit en personnel formé et/ou qualifié ; de la fermeture de certaines formations sanitaires (par manque de personnel et absence d'équipements, et de vétusté de certaines installations) et du faible niveau d'éducation des femmes rurales et de l'insuffisance de la sensibilisation de celles-ci aux questions de santé de la reproduction.

Un taux de couverture contraceptive faible au niveau national

Bien que des efforts importants aient été consentis par le Gouvernement en matière de recrutement de personnel de santé. Ceci n'a pas suffi pour couvrir les besoins réels dans le domaine de la santé.

(Suite page 12)

prise par le rapport national sur les OMD en 2013). En plus des causes directes, d'autres seraient à l'origine de cette situation. On peut citer : la faible qualité des services et des soins fournis aux mères, le manque d'accès financier aux soins, le manque de matériels de base nécessaires aux accouchements, le niveau réel de qualification du personnel affecté aux services liés au suivi des grossesses et des accouchements, la motivation de ce personnel, les conditions liées à l'alimentation en électricité et en eau des centres de santé.

Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié assez élevés

Santé maternelle, la lutte contre le V.I.H-Sida, le Paludisme et autres maladies :

(Suite de la page 11)

Le taux de couverture contraceptive est resté faible au niveau national (entre 2% et 3 %) selon l'EDSC. Cette protection est pratiquement nulle en milieu rural.

En termes de taux de fécondité des adolescentes, c'est-à-dire des filles âgées de 15 ans -19 ans, elle connaît une tendance à la baisse. Le rapport de l'EDSC 2005 (repris par le rapport national sur les OMD en 2013) révèle que plus du quart de ces jeunes filles (27%) ont déjà commencé leur vie féconde avec près de 21% qui sont déjà mères et 6% sont enceintes pour la première fois. Dès l'âge de 15 ans, 7% des adolescentes ont, déjà, commencé leur vie féconde et cette proportion augmente régulièrement et rapidement, avec l'âge. Ainsi, à 18 ans, 41% des adolescentes ont, déjà, eu au moins un enfant ou sont enceintes pour la première fois et, à 19 ans, cette proportion concerne plus de la moitié des jeunes filles (52 %).

La faible utilisation de la contraception est certainement à l'origine de la précocité de la vie féconde des femmes congolaises. En effet, seulement 12,7% des femmes utilisent une méthode contraceptive moderne et ce taux redescend jusqu'à 6 % des femmes sans instruction, alors que 96 % des femmes connaissent au moins une méthode contraceptive moderne.

Bien que les données actuelles ne permettent pas une analyse désagrégée et régionale, les avancées en matière de taux de prévalence des contraceptifs et de taux de naissances chez les adolescents indiquent une couverture contraceptive inégale. De manière générale, les femmes du Congo ont eu leur premier enfant entre 19 et 20 ans. Les femmes rurales en ont eu plus tôt que celles en milieu urbain. Toutefois, la situation paradoxale de l'extrême gravité de la santé maternelle au Congo - alors que les accouchements assistés par du personnel qualifié représentent presque 90 % du total - mérite une attention renouvelée de la part des autorités, afin de relever le défi des causes les plus profondes observées et, redoubler les efforts pour

atteindre pleinement l'Objectif 5.

Combattre le V.I.H-Sida, le paludisme et d'autres maladies

Le Gouvernement fournit dans ce domaine des efforts soutenus. L'évolution de la séroprévalence nationale du V.I.H-Sida, depuis 1990, met bien en évidence que l'objectif fixé à 2%, en 2015, pourrait être atteint si le Gouvernement maintient

dis que chez les hommes, elle est légèrement plus élevée en rural qu'en urbain (2,3 % contre 1,9 %). Par ailleurs, on note que la séroprévalence chez les femmes ayant un niveau d'instruction faible est plus faible (3,6%) par rapport à celle des femmes qui ont au moins le niveau du secondaire (5,3%).

Le taux de couverture du test V.I.H,

s'est accélérée au Congo depuis quelques années, sous l'impulsion du gouvernement qui a mis à disposition davantage de ressources et mobilisé les ressources du Fonds Mondial, mais aussi avec l'engagement plus prononcé des acteurs de la Société civile, notamment des personnes vivant avec la maladie elles-mêmes.

A la lumière des évolutions précédentes des indicateurs, la cible fixée à 2% de l'indicateur de la prévalence du V.I.H-Sida, chez les jeunes de 15 à 24 ans, pourrait être atteinte en 2015. Mais, avec l'appui des partenaires au développement, le gouvernement se doit de fournir encore des efforts, pour contribuer à accélérer la réalisation de cet objectif.

Assurer, d'ici à 2010, l'accès universel au traitement du V.I.H-Sida pour tous ceux qui en ont besoin

D'entrée de jeu, il faut dire que l'accès gratuit aux Anti retro-viraux (ARV) a été une des mesures phares du gouvernement en matière de prise en charge des personnes vivant avec le V.I.H. Malheureusement, peu d'informations sont disponibles sur ces personnes ; ce qui rend difficile la mise à disposition des informations relatives au taux réel de couverture. Il est, cependant, certain que les personnes ayant peu d'informations, vivant dans les zones rurales, ont peu de chance d'avoir accès aux ARV. Tout le monde devait être informé sur l'existence des AVR et peuvent s'en procurer gratuitement. Ce qui, on peut l'espérer, encouragera les personnes vivant avec la maladie ou les personnes ne connaissant pas leur statut sérologique à faire les tests nécessaires.

La gratuité des Anti Retro Viraux (ARV) sur la sellette depuis 2014

La gratuité des Anti Retro Viraux (ARV), a été effective jusqu'en 2013 mais à partir de 2014, la disponibilité du traitement est sur la sellette. Cet extrait d'article paru dans Le quotidien Les Dépêches De Brazzaville élucide bien le sujet.



Le siège du Conseil National I de Lutte contre le VIH/Sida (CNLS) à Brazzaville

fort bien les efforts en cours dans ce domaine. Bien que les données ne soient pas comparables entre les années, pour des raisons méthodologiques, l'analyse de ces indicateurs montre, tout de même, une tendance générale à la baisse de la pandémie au Congo. L'enquête sur la séroprévalence et les indicateurs du V.I.H-Sida réalisée en 2009 confirme cette tendance à la baisse, avec un niveau de prévalence à l'échelle nationale estimé à 3,2% en 2009, contre 5,1% en 1990, 4,2% en 2003 et 3,7% en 2005. Malgré ces évolutions favorables, on observe de fortes disparités entre les catégories au sein de la population. En effet, les femmes demeurent toujours plus exposées à la maladie que les hommes (4,1 % contre 2,1 % pour les hommes). La prévalence est, légèrement, plus élevée en milieu urbain (3,3 %) qu'en milieu rural (2,8 %). La prévalence chez les femmes est plus élevée en milieu urbain (4,6 %) qu'en milieu rural (3,3 %), tan-

pour l'ensemble, est de 98%; il est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (99% contre 96%). En outre, la prévalence du V.I.H-Sida dans la population totale est la plus élevée dans le département de la Lékoumou (4,8%) et 7,3% des femmes qui y vivent sont séropositives. A l'antipode, dans le département de la Cuvette-Ouest, le taux de prévalence du V.I.H-Sida est le plus faible (1,5%) de la République. De nombreux facteurs expliquent cette situation : la quasi-totalité des femmes (98%) et des hommes (99%) ont entendu parler du V.I.H-Sida et parmi les femmes, 58% savent que le condom et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et non infecté est un moyen de prévention du V.I.H-Sida. Chez les hommes cette proportion est de 77%. Il faut ajouter à cela l'accès gratuit aux Anti rétroviraux (ARV) et la prise en charge des personnes vivant avec le V.I.H. Soulignons que la lutte contre la pandémie du V.I.H-Sida

(Suite page 13)

Santé maternelle, la lutte contre le V.I.H-Sida, le Paludisme et autres maladies :

(Suite de la page 12)

« Ces derniers jours, explique Thierry Maba, membre actif du Réseau national des personnes vivant avec le VIH (RNAPC), des malades vivent la rupture des médicaments, de certaines molécules notamment. À Pointe-Noire, selon des sources ayant requis l'anonymat, des médecins dans un hôpital auraient demandé aux femmes positives d'arrêter d'allaiter leur bébé, car le déséquilibre constaté dans leur traitement du VIH en raison de l'absence de certaines molécules pouvait contaminer les enfants. « Le traitement complet fait trois molécules. C'est une trithérapie. Quand il manque déjà une molécule, ce n'est plus le traitement », souligne-t-il. Des cas de décès causés par cette situation ont été également enregistrés. Réservé, Thierry Maba n'a pas voulu en dire

plus sur le nombre de décès enregistrés par le RENAPC ».

Stopper d'ici à 2015, la progression du paludisme et commencer à en renverser la tendance actuelle de l'incidence ainsi que des autres maladies

Stopper d'ici à 2015, la progression et commencer à renverser la tendance actuelle de l'incidence du paludisme est l'objectif si ce n'est le rêve du gouvernement congolais. Et pour cause, la lutte contre le paludisme s'est accélérée au Congo, ces dernières années, même si les résultats ne sont pas encore bien visibles.

Selon le rapport national sur le développement humain de 2010, l'incidence du paludisme ayant été de 5,6% et le taux de prévalence de la tuberculose de 0,4%, en 2005.

Pour les années récentes, il n'y a point de données disponibles, en dépit de vigoureuses campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées menées. L'incidence du paludisme est, essentiellement, le fait de l'insalubrité, de la faiblesse de la prévention, notamment des enfants et des femmes enceintes. Pour ce qui est de la tuberculose, la faiblesse du système de prise en charge et le V.I.H-Sida contribuent à maintenir sa prévalence à un niveau élevé.

L'effectivité de la gratuité de la césarienne et du traitement du paludisme pose encore problème.

Cyr dont la femme venait d'accoucher par césarienne, dans un centre hospitalier à Brazzaville, explique : « seul le kit opératoire est

gratuit. Mais le reste est payant avec des frais illicites toujours ».

Pour Charles dont l'enfant venait de faire une crise de paludisme, « tout est payant, à l'hôpital de base de Mfilou à Brazzaville : de la consultation à la dernière ordonnance. Lorsque j'ai voulu me renseigner à propos de la gratuité, l'agent m'a répondu, en principe c'est gratuit mais il n'y a pas de médicaments ici ».

« J'ai conduit mon fils de 5 ans au Centre de Santé Intégré (CSI) de Diata (un quartier de Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville). J'ai payé la consultation sauf la goutte épaisse mais faute de médicaments on m'a prescrit une ordonnance. Où est la gratuité ? », s'interroge Marie Claire.

Viclaire Malonga

Vivre dans un environnement sain et durablement

Afin d'assurer un environnement durable, le gouvernement congolais a intégré les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux pour inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. Par ailleurs, il entend améliorer sensiblement d'ici 2020, les conditions de vie d'au moins un million de personnes vivant dans les conditions misérables.

De l'eau potable pour tous

D'après les études réalisées par l'Enquête démographique et de santé au Congo (EDSC), la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 58,1% en 2005 à 76,4% en 2011. C'est pourquoi on note dans l'ensemble une augmentation de 24% de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable entre 2005 et 2011. Cette proportion présente de fortes disparités selon le milieu de résidence. Il faut savoir qu'en milieu rural, seulement 41% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée contre 96% en milieu urbain.

Dans le même contexte, 40% des ménages urbains s'approvisionnent en eau de boisson à partir des robinets publics voire des fontaines, alors qu'en milieu rural 22% des ménages consomment l'eau de surface (cours d'eau).

Cette amélioration est due à la politique de municipalisation accélérée avec la réhabilitation des stations de traitement d'eau des trois grandes villes du pays (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie) et à l'extension de leur réseau. Les principales

avancées réalisées par le gouvernement a aussi bénéficié de



Un forage d'eau potable dans le cadre du projet eau pour tous

nement sont : le Projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC), le Projet eau - électricité et développement urbain (PEEDU)-soutenus financièrement par la Banque mondiale-, la création du Fonds de l'eau, la réhabilitation de l'usine de traitement d'eau du Djoué...

Il faut rappeler que sur ce point, le

l'appui technique et financier de certains partenaires et ONG œuvrant dans le domaine de l'eau.

Selon le rapport national sur le développement humain 2010, la question de l'accès à l'eau reste problématique en République du Congo. L'eau est plus chère pour les populations pauvres des zones semi urbaines que pour les popula-

tions urbaines. La gouvernance de la Société Nationale de Distribution de l'Eau (SNDE) est faible à cause des équipements vétustes et de la couverture insuffisante.

Gestion durable des forêts

En ce qui concerne les aménagements en zones forestières, il faut signaler que la proportion, est passée de 20 millions d'hectares en 1990 à 22.417.217 hectares en 2012. Cette augmentation de la superficie forestière nationale est due aux efforts consentis par le gouvernement dans les activités de reboisement et d'afforestation d'une part, et de promotion de la régénération naturelle des forêts, d'autre part.

Selon le rapport national sur le suivi des OMD publié en 2013, ces performances ont été rendues possibles grâce au dynamisme des structures de sylviculture comme le Service national de reboisement (SNR), la Société eucalyptus et fibres du Congo (EFC) et des Unités pilotes d'aménagements, de reboisement et d'agroforesterie (UPARA).

(Suite page 14)

Vivre dans un environnement sain et durablement

(Suite de la page 13)

Enfin, les résultats réalisés par les différentes éditions de la journée nationale de l'arbre, organisées, le 6 novembre de chaque année ont contribué à l'augmentation de la couverture forestière nationale. Environ 55.000 hectares ont été

façade maritime de 170 km et d'une surface en eaux continentales de 11.000 km². Ainsi, le potentiel de capture de la pêche est de 180.000 tonnes par an dont plus de 80.000 tonnes par an sont attribués à la pêche maritime et de 100.000



Fabrique de charbon de bois à Pokola (Sangha)

plantés en savane comprenant majoritairement les eucalyptus et les pins. Par contre près de 11.000 hectares de forêts dégradées ont été enrichis. Ces actions ont permis de réduire le taux de déforestations à 0,07% avec un taux de reforestation de 0,05%.

La mise en œuvre du Programme national d'afforestation et de reboisement (ProNAR), dont l'objectif est la réalisation d'un million d'hectares en dix ans (100.000 hectares par an) va contribuer à l'amélioration de ces performances.

Une pêche maritime, continentale et piscicole en pleine essor

Le Congo, selon le rapport national de suivi des progrès vers l'atteinte des OMD de 2013, dispose d'une

tonnes à la pêche continentale. A cet effet, la production globale (pêche maritime, continentale et piscicole) est estimée à 25 tonnes par an en 2007 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), correspondant simplement à 0,16% de la production nationale de poisson.

La consommation moyenne par contre est estimée à 100.000 tonnes et les importations de poissons au Congo équivalent à 40.000 tonnes par an. Les statistiques montrent une amélioration de la production nationale.

Assainissement, des conditions en amélioration

L'assainissement est analysé sous trois angles, à savoir : les sanitaires sains ; l'évacuation des ordures

ménagères et le système d'évacuation des eaux usées.

Les sanitaires sains au Congo, selon l'Agence Intergouvernementale Panafricain sur l'Eau et l'Assainissement en Afrique (EAA) ancien Centre de Recherche sur l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), couvrent les toilettes avec chasse d'eau, les latrines couvertes et les latrines ventilées améliorées. Les enquêtes ECOM réalisées en 2005 et 2011, montrent que dans l'ensemble la proportion des ménages possédant des sanitaires sains est passée de 51,8% en 2005 à 52,4% en 2011, soit une augmentation de 1,15% avec une variation de 0,6. Il est à souligner que la proportion des ménages ayant des WC avec chasse d'eau est de l'ordre de 7,8% en 2011.

Notons qu'il existe d'autres types

en milieu urbain, 62,9% des ménages possèdent des sanitaires sains, en milieu rural par contre, 67,7% des ménages utilisent des toilettes non appropriées, avec 39% qui disposent des latrines non couvertes et 24,3% qui défèquent dans la nature.

Cependant les boues de vidange ne sont sujettes à aucun traitement approprié, elles sont déversées dans la nature», selon le rapport national de suivi des OMD.

Pour ce qui est de l'accès à un meilleur système d'assainissement, le rapport national sur le développement humain 2010 affirme que, la situation est encore plus défavorable.

Pour ce qui est des systèmes d'évacuation d'eau, selon ce rapport, l'insuffisance des infrastructures, notamment dans les centres ur-



L'usine de traitement d'eau de la SNDE à Makoua

de lieux d'aisance dans le pays. Il s'agit des latrines non couvertes utilisées par 25,7% des ménages. La défécation dans la nature est utilisée par 9,0% des ménages et les latrines suspendues par 0,4% des ménages, selon l'ECOM. « Si

bains, met en péril la sécurité des populations avec des érosions et des glissements de terrain incontrôlables et fragilise leur état de santé.

Chrysostome Fouck Zonzeka

L'exigence du développement durable

La tenue en octobre 2008, à Brazzaville, du 6^{ème} Forum international sur le développement durable est une preuve de l'importance que le Congo attache à la gestion durable des ressources naturelles. Tout en sachant que la production industrielle du bois a atteint 1800 millions de mètres cubes en 2007. Un code forestier fixant clairement les règles du jeu a été adopté en 2009 (loi 14-2009 du 30 novembre 2009) qui a permis de réduire la production industrielle de bois. Il faut noter que les Organisations de la société civile (OSC) ont été mises à contribution dans la surveillance, l'accompagnement des habitants et utilisateurs des produits naturels des forêts. Une plateforme qui réunit 97 organisations a vu le jour et fonctionne grâce au financement REDD+ (Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation forestière).

A titre d'exemple, ce code prévoit que l'exploitant est tenu de reboiser le domaine au fur et à mesure qu'il progresse. Exploiter, certes mais aussi préserver et aménager, tels sont les principes à respecter.

Cette gestion durable de la forêt a conduit à un accord avec l'Union européenne, ce qui a ouvert au bois congolais les portes de l'Europe.

CFZ

Nécessité d'un partenariat mondial pour le développement du Congo

Au Congo, l'aide publique au développement connaît une forte croissance à partir de 2010.

Son apport au revenu national brut du Congo a connu des variations sur la période 2008 - 2012.

ciers pour l'édification des infrastructures de base (routes, adduction d'eau, électricité, structures sanitaires et scolaires..) principalement exécutées par la Chine.

Cette dernière apporte des fonds et

ainsi des moyens financiers supplémentaires pouvant servir au financement des infrastructures de base destinées à la réduction de la pauvreté. Ces avancées se justifient du fait que le Congo a atteint, avec l'aide de la communauté financière internationale, son éligibilité à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), conduisant au point de décision en mars 2006 et au point d'achèvement en janvier 2010. L'allègement de la dette prévu suite à cette initiative explique principalement le faible niveau d'endettement du Congo. Le ratio en cours de la dette sur Produit intérieur brut (PIB) est en diminution de 2008 à 2012, passant de 58,2% à 28,8%. Ce qui s'explique par l'accession du Congo au point d'achèvement en 2010.

Le service de la dette comparée aux exportations des biens et services est en baisse continue de 2008 à 2013, exception faite d'un contre-choc en 2010. La tendance à la baisse de la dette et la bonne tenue des différents ratios sont les résultats de l'initiative PPTE.

Il reste à pérenniser cette dynamique dans l'ensemble des sous-

du Plan et de l'Intégration dans le cadre des deux ateliers réunissant les membres du gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement. Ces discussions ont porté sur les documents nationaux à savoir le Programme national de développement, le rapport sur le développement durable au Congo de la conférence de Rio,...

L'intégration des OMD dans les stratégies de développement (DSRP 2004, DSRP 2008, PND 2011) suite à l'adhésion du Congo à la déclaration du millénaire en 2000, a renforcé la mise en œuvre des politiques en faveur du développement humain. Plusieurs goulets d'étranglements doivent être maîtrisés afin d'accélérer les progrès vers l'atteinte des OMD. Il s'agit principalement de la faible capacité de l'administration à gérer efficacement les différentes stratégies et les différents programmes retenus en faveur des secteurs des OMD et la faible diversification de l'économie qui ne permet pas que la croissance soit inclusive.

Selon le rapport National de Suivi des Progrès vers l'Atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, on relève la persistance des inégalités de revenus et d'accès aux services sociaux de base, la non mise en œuvre de la nouvelle politique de protection sociale qui laisse encore des situations de pauvreté. C'est pourquoi, sur la base de tous ces défis, le nouvel agenda proposé par les participants aux ateliers de travail préconise ainsi la reconduction de certains objectifs du millénaire pour le développement mais également la définition de nouveaux objectifs en lien avec une exigence de meilleure gouvernance, et une mise en capacité des producteurs agropastoraux.

(Suite page 16)



Elle est en effet passée de 54.764 millions de FCFA en 2008 à 407.426 millions de FCFA en 2012, ce qui dénote un taux d'accroissement de 643% sur une période de cinq ans.

Il faut noter que l'impulsion de l'aide est due au fait qu'à partir de 2010, on assiste à une poussée de

le capital humain dans l'exécution desdits projets.

Congo éligible à l'initiative Pays pauvre très endetté

Le service de la dette sur la décennie 2003 - 2012 est en décroissance continue malgré quelques variations sur certaines phases. Le ni-



Ancienne école de Mvoula (Makoua)



Nouvelle école de Mvoula

la Chine parmi les bailleurs, avec également la montée des facilités du fonds PPTE et la présence de l'Inde. Par ailleurs, les programmes de municipalisation accélérée nécessitent de grands moyens finan-

veau de la dette est en effet passé, en pourcentage du produit intérieur brut, de 20,1% en 2001 à 1,0% en 2012. Cela dénote une chute considérable de la dette et une maîtrise de son encours libérant

secteurs socio-économiques et financiers pour atteindre le 8^{ème} OMD.

Après les OMD 2015

La réflexion post 2015 a déjà été engagée au Congo par le ministère

Pour d'autres informations du Programme Concerté Pluri-Acteurs, consultez notre site internet : www.pcpacongo.org

Nécessité d'un partenariat mondial pour le développement du Congo

(Suite de la page 15)

Les acteurs nationaux proposent également certaines cibles et niveaux d'indicateurs spécifiques. Les objectifs à reconduire sont entre autres : ceux de la lutte contre l'extrême Pauvreté et la faim (OMD 1) en réduisant la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, en assu-

des progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement : « Les nouvelles priorités identifiées et proposées pour leur prise en compte dans le prochain agenda international post 2015 par le Congo devraient inclure les objectifs suivants :

- Gouvernance et gestion publi-



Des citoyens brazzavillois à la recherche d'eau potable

rant le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif et en réduisant la proportion de la population qui souffre de la faim ; Promouvoir l'é-

que ;

- Suivi évaluation des projets publics ;

- Hausse de la productivité agricole ;

- Croissance inclusive,... »



galité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3) en favorisant l'égalité des sexes.

Selon, le rapport national de suivi

Les perspectives de croissance élevée dans le pays et la mise en œuvre des programmes de développement envisagés dans le ca-

dre du PND pourraient permettre à la République du Congo de respecter la plupart de ses engagements en ce qui concerne les OMD, affirme le rapport national de suivi des OMD de 2013. Cependant, selon la Banque mondiale, la performance économique du Congo, au cours des trois dernières années, a été nettement inférieure à la croissance anticipée : 3,5% contre les 8,5% définie par le Plan national de développement (PND) pour la période 2012-2016. Cette faible croissance s'explique par la mauvaise performance du secteur pétrolier, qui a chuté de 8,2% sur cette période et de 10,2% en 2013 (du fait de perturbations accidentelles de la production offshore).

Pour la Banque mondiale, les perspectives économiques à moyen terme du Congo demeurent positives avec 7,6% de croissance annuelle moyenne

sur 2014-2016, selon les prévisions. Cette croissance serait tirée par les secteurs non-extractifs dans un contexte de faible inflation. Cependant, l'économie demeure vulnérable aux chocs exogènes : volatilité des prix du pétrole, chute de la production pétrolière et retards dans la production minière, ainsi que risques internes intégrés dans les choix stratégiques.

L'institution de Bretton Woods affirme aussi que, bien qu'elle ait baissé de 50.7 % en 2005 à 46.5 % en 2011, la pauvreté reste importante pour un pays à revenu intermédiaire, de même que le chômage, notamment celui des jeunes de 15 à 29 ans (25 %). La proportion de

personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a diminué de manière significative, passant de 70 % en 1999 à 46.5 % en 2011, mais le pays ne sera pas cependant en mesure d'atteindre la majeure partie des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Quid, au plan mondial des OMD au-delà de 2015 ?

Au plan mondial, « les dirigeants du monde ont appelé à la mise en place d'un programme ambitieux et de long-terme pour améliorer la vie des populations et protéger la planète pour les générations futures. Ce programme de développement pour l'après-2015 abordera de



Assainissement, un autre défi

nombreuses problématiques : mettre fin à la pauvreté et à la faim, améliorer la santé et l'éducation, bâtir des villes plus durables, combattre les changements climatiques et protéger les océans et les forêts », affirme le site des Nations unies (<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015>).

Les Nations unies font une projection d'éradiquer la pauvreté : « En 2030, nous pouvons mettre fin à la pauvreté et transformer les vies tout en protégeant la planète. »

En septembre 2015, les Nations Unies organisent le Sommet spécial sur le développement durable, à New York.

Chrysostome Fouck Zonzeka